



PROJET PÉDAGOGIQUE – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE LA VILLE DE MAREIL-SUR-MAULDRE

-GROUPE SCOLAIRE "LES CRAYONS"-



Sommaire

I. Présentation de l'Accueil

- a) La structure
 - Situation géographique
 - Locaux et équipements
 - Règlementation

- b) L'équipe d'animation
 - Composition de l'équipe
 - Rôles et missions
 - Modalités et obligations

- c) L'enfant
 - Les publics accueillis
 - Notre démarche pédagogique

- d) La famille
 - Accueil
 - Communication

II. Objectifs pédagogiques

- a) Objectifs éducatifs
- b) Objectifs opérationnels, moyens mis en œuvre, projets d'activités

III. Organisation des temps périscolaires

- a) Planification d'une journée pour le périscolaire
- b) Planification d'une journée pour le périscolaire
 - Modalités d'arrivée et de départ de l'Accueil
 - Les activités
 - Le goûter
 - Règles de vie
 - La fonction sanitaire

- c) Temps méridien

IV. Évaluation

I. Présentation de la structure d'accueil

a) La structure

- Situation géographique

La commune de Mareil-sur-Mauldre est située dans le département des Yvelines, Mareil-sur-Mauldre se trouve sur les bords de la Mauldre à 40 km à l'ouest de Paris et à 2,5 km environ au sud de Maule.

Le territoire de la commune s'étend dans la vallée de la Mauldre à 35 m d'altitude environ et déborde sur les plateaux environnants, notamment vers le sud-est à la limite ouest de La plaine de Versailles.

L'accueil périscolaire accueille les enfants scolarisés au Groupe scolaire « Les crayons » situé 12 allée des Crayons, 78124 Mareil-sur-Mauldre

- Locaux et équipements

L'effectif des enfants varie selon les jours d'affluence mais en moyenne, on compte en moyenne 6 maternels le matin et entre 20 et 28 maternels le soir, pour les élémentaires on compte en moyenne 6 enfants le matin et entre 20 et 37 pour l'accueil du soir. Ces chiffres varient selon les inscriptions hebdomadaires, les jours où l'étude est maintenue. L'encadrement varie selon les effectifs, on compte environ 2 à 4 animateurs en moyenne.

Le bureau de la direction est situé au sein de l'accueil périscolaire Les crayons, pour toutes questions et renseignements. La directrice du site périscolaire est présente les matins, midis et soirs sur le site.

La structure d'accueil (élémentaire) comprend :

- Une salle périscolaire
- Une régie
- Deux sanitaires élémentaires
- Un préau intérieur
- Une cour extérieure

La structure d'accueil (maternelle) comprend :

- Un sanitaire mixte (garçon et fille)
- Une salle périscolaire
- Un préau intérieur
- Une bibliothèque
- Une cour extérieure
- Une régie

Ce dernier regroupe l'accueil périscolaire de l'école élémentaire et de l'école maternelle du groupe scolaire « Les crayons ».

L'accueil périscolaire est ouvert le matin de 7h30 à 8h30 et l'après-midi de 16h30 à 19h00. L'équipe d'animation assure également l'animation sur les temps méridiens (11h30/13h30) permettant ainsi à l'équipe et aux enfants de mieux se connaître.

- Règlements

La structure d'accueil et ses personnels sont soumis à la législation et à la réglementation du code du travail et à celles du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative. De plus, la mairie de Mareil-sur-Mauldre a élaboré un règlement intérieur.

Pour toute question concernant la réglementation, la revue de la JPA Spécial Directeur – Hors-série « La réglementation expliquée », actualisée chaque année, est mise à disposition sur site. En cas de doute, ne pas hésiter à consulter l'équipe de coordination ou le responsable hiérarchique direct.

b) L'équipe d'animation

- Elle se compose :

D'une directrice : Mme Reyzlène JAN présente sur le site de L'école de Les crayons sur tous les temps périscolaires.

De trois animateurs Charlotte Loisirs : qui se répartiront les groupes selon les effectifs maternels et élémentaires.

De trois animatrices communales : qui sont réparties selon les groupes d'enfants.

L'équipe d'animation possède de nombreuses qualités requises, fortement appréciées permettant le développement de projets innovants au service des enfants dans les domaines des arts de la scène (théâtre..), de l'organisation d'ateliers Origami, de grand jeux coopératifs ou sportifs, de jeux traditionnels, d'activités manuelles pour les maternels et d'initiation aux sports de ballon pour tous.

- Ses missions

La directrice

Titulaire du BAFD, elle est garante du bon fonctionnement de l'Accueil pour l'équipe d'animation et les enfants.

Elle veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants et des animateurs (trices),

Elle gère les tâches administratives, matérielles, ainsi que le budget,

Elle est référente pour son équipe, elle anime des réunions et les organise,

Elle mobilise et dynamise son équipe autour du projet pédagogique,

Elle donne les moyens matériels à son équipe pour réaliser les divers projets d'activités,

Elle joue son rôle de formatrice, assure le suivi et la validation des animateurs stagiaires,

Elle assure la relation avec les familles, les différents partenaires,

Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique, et rend compte de son travail à sa hiérarchie.

Les animateurs /animatrices

Titulaires ou en cours de formation BAFA, ils (elles) sont en accord avec le projet pédagogique et le font vivre.

S'occuper d'enfants est un engagement important, empreint de responsabilités qui témoigne de la confiance que l'on accorde aux animateurs (trices)

Ils (elles) assurent la sécurité morale et psychoaffective de l'enfant

Ils (elles) sont garants de l'application des règles de vie, du respect des lieux et du matériel

Ils (elles) prennent en compte les besoins de l'enfant,

Ils (elles) sont à l'écoute de l'enfant pour assurer son bien-être, mais aussi pour respecter ses choix et recenser ses propositions,

Ils (elles) établissent et conduisent des projets d'activités (mercredis, périscolaire (matin et soir)) dont ils (elles) se tiennent garants.

- Ses obligations

Le devoir de l'équipe est d'intégrer le plus tôt possible **les points non négociables** :

Vie sur l'accueil périscolaire :

- Respecter les encadrants, les enfants et les parents : pas de violence physique, ni verbale
- Respecter les horaires : Prévenir la directrice de l'accueil en cas d'absence (par mail) ou de retard (par téléphone)
- Justifier son absence par un document officiel du médecin et le transmettre par mail au périscolaire.
- Porter une tenue vestimentaire correcte.
- La consommation d'alcool ou de produits stupéfiants est interdite.
- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux de l'accueil de loisirs et en présence des enfants.

- Ne pas porter de casques ou d'oreillettes,
- Ne pas monter sur les toits pour récupérer les ballons perchés
- Pendant le temps libre des enfants, éviter les attroupements d'animateurs (trices)
- Respecter les consignes émanant du directeur et/ou de sa hiérarchie
- Faire remonter les informations utiles au bon fonctionnement au directeur soit verbalement soit par le cahier jaune de transmission situé sur le bureau de la directrice.

Démarche pédagogique :

- Respecter la législation en vigueur (Textes et applications)
- Élaborer et remettre à son directeur son projet d'animation, planning d'activité, et fiche d'activité.
- Mettre en œuvre les projets d'activités
- Avoir préparé son activité à l'avance
- Ne jamais laisser les enfants sans surveillance
- Mettre en place des outils sur des problématiques rencontrés.

c) L'enfant

- **Publics accueillis**

Le nombre d'enfants varie selon l'affluence à certaines périodes mais en moyenne on compte le matin entre 10/12 enfants élémentaires et maternels confondus. Pour l'accueil du soir le nombre augmente considérablement, on compte entre 20/28 maternels et plus d'une dizaine d'élémentaires.

- Les enfants présents ont entre 3 et 11 ans.
- L'accueil ouvre à partir de 7h30 jusqu'à 8h30 et de 16h30 à 19h.

Aucun enfant sans autorisation ne pourra partir de la structure, toute personne venant le récupérer devra être inscrite sur la fiche sanitaire. Si à titre exceptionnel, un parent n'a pas d'autre moyen de garde que les personnes inscrites sur la fiche sanitaire, il sera demandé aux parents de nous informer par mail, et d'effectuer le plus vite possible les modifications sur le site Berger Levrault.

- Notre démarche pédagogique

L'accueil périscolaire donne la possibilité de vivre des temps de découvertes de soi et des autres dans un contexte de détente.

Les temps de loisirs participent à l'éducation des enfants et leur offrent la possibilité de s'approprier un environnement, des expériences, de pouvoir acquérir des savoirs et des connaissances.

Il s'agit pour chaque enfant de favoriser sa créativité, sa prise de responsabilité avec la pratique d'activité de qualité et de développer son autonomie par l'acquisition de repères dans un environnement autre que celui de la maison et d'affirmer son esprit critique. La vie en communauté est un apprentissage qui s'inscrit dans le temps selon l'âge, l'expérience et l'environnement de l'enfant.

- Accueil de l'enfant :

➤ Le pointage :

Il est réalisé à chaque début ou fin de journée (7h30 / 16h30)

Le périscolaire fournit les listings par semaine.

Les listings du matin sont différenciés des listings du soir, l'accueil du matin sera effectué par les animatrices sous la direction de la directrice périscolaire.

Le pointage sera réalisé au poteau du préau intérieur (4 poteaux : 4 classes) pour le temps du midi et du périscolaire du soir.

➤ Les fiches de renseignements :

Les fiches de renseignements sont mises à jour régulièrement, ce qui permet à l'équipe périscolaire :

- D'avoir toutes les informations, même si un enfant vient de manière exceptionnelle.
- Les autorisations de diverses personnes pour récupérer l'enfant (sans cette fiche l'équipe d'animation ne pourra laisser repartir l'enfant qu'avec le représentant légal de l'enfant).

D'avoir les PAI (Projet d'accueil individualisé) afin de gérer au mieux les pathologies de certains enfants.

➤ Le goûter

Les goûters sont fournis par les familles, cependant la mairie a fourni à la direction un stock tampon goûter s'ils n'en possèdent pas.

➤ Infirmerie

Dans la structure, l'équipe d'animation possède une pharmacie dans la salle périscolaire, un cahier de soins est mis à disposition afin de signaler et notifier tous

les soins administrés à l'enfant avec certaines rubriques telles que :

- Le nom et prénom de l'enfant
- Le nom de la personne ayant exécuté les soins ➤

l'heure et la date

- Les soins administrés
- Les observations éventuelles

Tout PAI ou demande d'administration de médicament doit résulter d'une ordonnance d'un médecin (moins de 3 mois) et d'une autorisation des parents permettant à l'équipe d'animation d'exécuter les consignes de l'ordonnance.

Nous apportons un regard aiguisé sur l'intégration des publics en situation de handicap.

Il ne s'agit pas simplement de répondre aux obligations instaurées par la loi du 11 février 2005 qui affirme le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectif, sans discrimination, quel que soit le handicap, mais d'une volonté politique largement affichée dans les pays occidentaux et d'un souci éthique.

Il nous appartient de mettre en œuvre nos pratiques en respectant le rythme de chacun, l'autonomie dans le groupe en adaptant les espaces et en tenant compte des objectifs et des contraintes de chaque temps éducatif. Au regard de ces contraintes, l'équipe s'ajuste en permanence.

Des règles de vie sont indispensables pour fixer le cadre d'accueil donnant aux enfants des repères, leurs permettant de s'approprier les lieux dans le respect de ces règles. Grâce à l'expérimentation, l'enfant va se construire, exprimer sa personnalité et son potentiel. Une boîte à idée va être mise en place afin que les enfants puissent être acteurs de leur temps périscolaire.

Pratiquer du sport, créer, jouer, partager, découvrir, apprendre, les loisirs éducatifs et culturels est essentiel au développement des enfants.

Être à l'écoute de l'enfant, c'est aussi lui accorder le droit de ne rien faire, de rêver ou de se reposer au prix de devoir parfois modifier un programme d'animation.

Chacun doit avoir sa place dans notre accueil et chacun s'enrichit au contact de l'autre, quel qu'il soit. Outre la proposition d'activités traditionnelles d'un accueil de loisirs, nous souhaitons :

- Développer le partage et l'entraide,
- Être attentif à l'actualité autour de nous (journal d'Actu)
- Fédérer les enfants autour d'un projet commun

d) La famille

- Accueil

Pilier de la construction et du développement de l'enfant, la famille est un maillon essentiel.

Premier partenaire éducatif, la famille est associée au projet de nos accueils. Il s'agit de l'associer non seulement dans le cadre de rencontre individuelle, de réunions d'informations, de temps de convivialité mais aussi dans la vie au quotidien de nos accueils.

Enfin, elle contribue à l'évaluation et l'amélioration de nos pratiques.

II. Objectifs pédagogiques

a) Objectifs éducatifs

Nous avons choisi de retenir 3 valeurs éducatives énoncées dans le projet éducatif de Charlotte Loisirs (en annexe au projet pédagogique) en cohérence avec les valeurs éducatives de la Commune de Mareil-sur-Mauldre :

1. Favoriser l'épanouissement de l'enfant

L'enfant, à tout moment, a le choix de son activité, de faire ou ne pas faire l'activité proposée. Un aménagement est prévu à cet effet pour identifier les pôles d'activités et favoriser l'autonomie.

Mise en place de coins jeux afin de faciliter l'autonomie des enfants jeux de société, De plus des tables à thème vont être installées (table dessin, table pâte à modeler, table puzzle ...)

Mettre en place des projets d'animation autour d'une thématique avec des ateliers de découvertes adaptés à chaque tranche d'âge pour permettre de développer l'imaginaire de l'enfant et favoriser son épanouissement.

Les moments d'arrivée ou de départ sont tout d'abord des temps d'échanges entre parents, enfants et animateurs. C'est par cet intermédiaire que des informations pourront être transmises à la directrice périscolaire ou aux enseignants.

Après l'école, lorsque les enfants arrivent pour goûter, l'équipe note les présences et incite les enfants à prendre leurs goûters tous en même temps.

2. Favoriser la socialisation de l'enfant

Permettre à l'enfant d'acquérir de nouveaux savoirs à travers des tâches de la vie quotidienne (lavage de main, lavage du matériel de peinture, rangement du matériel)

Des règles de vie ont été élaborées avec les enfants, puis ont été rédigées afin que toute l'équipe pédagogique ainsi que les enfants respectent les mêmes règles. Apprendre à l'enfant le respect des autres et du matériel sous forme ludique (discussion, jeux ...)

Valoriser l'enfant à travers son imagination, sa créativité et son originalité dont il fait preuve lors d'ateliers divers.

Donner la possibilité à l'enfant de s'épanouir individuellement, s'exprimer, inventer, créer en réalisant des objets uniques

3. Développer le vivre-ensemble

Favoriser l'intégration sociale du jeune en toute sécurité, tant sur le plan physique (Intégration des enfants à mobilité réduite par exemple) et de la morale (sensibilisation à la lutte contre les discriminations), à travers l'apprentissage de valeurs telles que la solidarité, la laïcité, le respect de l'autre. Permettre d'apprendre aux jeunes à vivre en groupe tout en respectant les différences de chacun.

b) Objectifs opérationnels, moyens et projets d'activités mis en œuvre

L'accueil périscolaire est un lieu de détente et de loisirs partagés pour les enfants après une longue journée d'école. C'est un lieu de socialisation et d'apprentissages permettant à l'enfant de partager des moments de plaisir et de détente avec d'autres enfants de son âge, un lieu d'apprentissage de la vie quotidienne, d'expression de soi au sein d'un groupe, d'expériences individuelles et collectives favorisant la découverte, l'imagination et le jeu.

L'accueil périscolaire apporte à l'enfant un véritable bénéfice éducatif, en proposant multitudes expériences ludiques et sociales dans un environnement sécurisé et équipé pour l'accueil d'enfants.

Cette année l'équipe d'animation a choisi le thème : « **Les continents** »

Tout au long de l'année les enfants découvriront les cultures, traditions, sports...des continents à travers des jeux collectifs et des activités manuelles.

Ce thème va permettre aux enfants de voyager dans le temps, de découvrir des jeux pratiqués en divers lieux.

Ce thème laisse libre cours à l'imagination de l'équipe d'animation ainsi qu'à celle des enfants. (Exemple : création carte du monde, découverte culinaire, découverte de la faune et de la flore)

L'imaginaire est développé par la possibilité de créer, réaliser librement (exemple : memory magique / connaissance des drapeaux du monde). L'utilisation d'éléments de récupération est privilégiée dans ce cas.

Différentes fêtes de calendrier feront l'objet de projets d'activités :

Halloween /Noël /Fête de la saint Valentin /Fête de la chandeleur /Pâques avec sa chasse aux œufs/Fête du muguet/Fête des mères et des pères (ou d'une personne qui nous est chère).

Ces projets d'activités seront basés sur différents type d'activités :

-Activités manuelles : création de drapeaux, de carte etc.

-Activités par le jeu (jeu de groupe extérieur, création d'un conte ...)

Objectifs	Moyens proposés	Activités mises en œuvre
Favoriser l'imaginaire de l'enfant	Permettre à l'enfant de s'exprimer librement	Memory personnalisé, réalisation activités manuelles
Développement de la créativité et de la dextérité	Mise en place d'outils et matériel pédagogique spécifique à chaque tranche d'âges afin que l'enfant évolue et puisse exprimer sa créativité	Graph, découpage de matériaux, techniques artistiques diverses
Une intégration de chaque enfant au sein de l'accueil périscolaire	Une signalétique pour favoriser l'autonomie et marquer des repères pour l'enfant	Porte manteau attitré, espaces de jeux libres et organisés, un rangement avec signalétique ...

III. Organisation de la journée du périscolaire

a) Planification d'une journée pour le périscolaire

L'accueil périscolaire accueille les enfants de 3 à 12 ans de 7h30 à 8h30 (juste avant le temps scolaire) et de 16h30 à 19h (Après le temps scolaire).

L'équipe d'animation assure l'accueil des enfants et des familles à partir de 7 h30 jusqu'à la fermeture de l'accueil périscolaire pendant les temps périscolaire.

Les activités seront organisées de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h.

7h30	Prise en charge des enfants sur le lieu du périscolaire par 2 animatrices et transfert dans la cour pour les élémentaires et dans les classes pour les maternels à 8h30.
11h30	Temps méridien ; 1 er service de cantine
12h10	Temps méridien ; 2 ème service de cantine
13h20	Reprise des enseignants
16h30	Fin du temps scolaire
16h30	Prise en charge à l'accueil périscolaire et départs échelonnés des enfants
16h30-17h00	Goûter des enfants fournis par les familles
17h00	Prise en charge des enfants de l'étude (pas de prise de goûter à l'accueil périscolaire)
17h 00-17h15	Atelier libre pour les enfants
17h15 / 19 h 00	Ateliers dirigés par les animateurs
19h	Fermeture de l'accueil périscolaire

b) Déroulement d'une journée type :

La répartition des enfants se fait en fonction des classes suite au protocole sanitaire. Cette répartition changera selon l'évolution du protocole

Des pôles d'activités sont proposés aux enfants, ces derniers ont le choix d'y participer ou non. Les animateurs (trices) mettront en place différentes activités et animeront les ateliers.

L'objectif est d'offrir un espace de choix aux enfants et s'assurer que les enfants participent à des activités qui leurs plaisent tout en favorisant les rencontres entre enfants.

Les activités sont proposées à l'avance matérialisées par des plannings d'activité à la semaine. Les activités seront présentées aux enfants sous forme d'affiche au périscolaire.

Tous les animateurs (trices) se chargent de l'installation des salles et des différentes activités.

Différents ateliers animés seront proposés aux enfants. L'animateur reste garant du bon déroulement de ceux-ci.

Une alternance équilibrée est recherchée entre les activités manuelles, sportives, culturelles et d'expression. L'enfant doit pouvoir choisir son type d'activité, voire en créer. Découvrir le monde qui nous entoure c'est d'abord apprendre à regarder et à comprendre.

Le contenu des activités doit permettre aux enfants de découvrir de nouvelles techniques et formes de loisirs. Les activités doivent faire l'objet d'une préparation non négligeable (temps réunion et investissement personnel) pour qu'elles soient variées et pertinentes. Elles doivent développer l'esprit créatif de l'enfant, comme des activités artistiques (création d'objet en terre, création d'instrument de musique, de maquette, etc.) qui ont pour objectif de développer la dextérité, l'écoute et la logique.

Les activités sportives (balle aux prisonniers, parcours d'obstacles, etc.) vont favoriser le respect de chacun, l'entraide et développer l'esprit d'équipe.

Les animateurs (trices) doivent prévoir une fiche d'activité dont l'objectif premier est l'évolution. A chaque séance l'animateur doit faire évoluer la technique ou le contenu de l'activité.

En fin de journée, l'animateur se doit de reporter l'activité qu'il a menée sur le bilan mensuel prévu à cet effet.

Modalités d'arrivée et de départ de l'Accueil

Votre enfant est confié aux animateurs Charlotte Loisirs.

A l'arrivée, les animatrices orientent les enfants vers le lieu prévu pour l'accueil. Après un temps libre, les animateurs proposent différentes activités.

Les animateurs aident l'enfant et présentent les activités à venir.

Le soir, aucun enfant ne pourra partir seul de l'accueil si la personne désignée n'est pas venue le chercher.

Lors de l'inscription, nous demandons aux familles de définir les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant sur le formulaire dossier d'inscription prévu à cet effet et de nous avertir le matin si une autre personne vient le chercher.

Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à toute personne venant chercher un enfant.

Le goûter de 16h 30 à 17h00.

C'est un moment festif et de partage où l'équipe doit être à l'écoute des enfants et doit transformer ce temps en échanges éducatifs (l'alimentation, le goût, les saveurs, prendre la parole, se raconter...). L'équipe avec l'enfant veille au rangement de la table.

À la suite des activités, les enfants se rendent aux sanitaires pour se laver les mains, puis se mettent à table

Les enfants goûteront dans des espaces propres et agréables aménagés selon les règles d'hygiène recommandées. Les régimes alimentaires médicaux sont inscrits pour qu'ils soient respectés.

Le goûter se déroulera dans le calme, chaque animateur sera présent auprès des enfants pour que le goûter reste un moment privilégié durant lequel discussions et échanges seront engagés.

Après le goûter, les activités démarrent et les animateurs prévoient des activités en fonction du thème.

Règles de vie

Les règles de vie sont transmises le premier jour de l'année aux enfants et reformulées régulièrement afin de permettre aux enfants de se repérer, de savoir ce qui est permis de faire et de ce qui ne l'est pas, de connaître le cadre de l'Accueil périscolaire. Les règles sont expliquées aux nouveaux arrivants. Citons quelques règles fondamentales :

- La violence physique est interdite : « on apprend à vivre avec les autres sans se bousculer ni se chamailler ».
- Respect de soi et des autres, les grossièretés ne sont pas admises : « ici, on n'oublie les moqueries !! »
- Ne pas courir dans les espaces intérieurs : « on peut courir à l'extérieur des locaux ! »
- Suivre les règles de sécurité, d'hygiène de l'accueil Périscolaire : « On laisse les sanitaires et les tables propres dans l'état ou l'on aimerait bien les retrouver ! »
- Respecter le matériel et contribuer au rangement de celui-ci : « On joue, on range »

La fonction sanitaire

Toute intervention sanitaire effectuée sur un enfant : soigner, consoler, rassurer doit être faite avec les gestes et protocoles appropriés.

- L'animateur (trice) qui effectue les soins prévient l'adulte le plus proche de son poste s'il doit prévenir les pompiers. Il devra dans le même temps prévenir le parent concerné. De

plus, la directrice se doit de prévenir par mail la mairie et Charlotte loisirs.

- Un cahier de soins est mis en place pour enregistrer les soins donnés aux enfants. Toute intervention doit être reportée sur le cahier d'infirmierie.

-Les fiches de renseignements (dossiers d'inscriptions, fiches sanitaires) répertoriées par ordre alphabétique, sont à la disposition de l'équipe dans le bureau de la directrice dans des classeurs attribués par classe s'il est nécessaire de prévenir les parents, pompiers.

c) Temps méridien

Les inscriptions au temps méridien sont gérées par la Commune. Le Personnel communal et Charlotte loisirs travaillent ensemble sur le site. L'effectif varie entre 120 et 130 enfants par jour. Il y a deux services échelonnés : 11h30/12h30 et 12h30/13h20. La pause méridienne se termine à 13h20, les enseignants reprennent alors le relais. Les animateurs (trices) souhaitent mettre en place des thèmes par période (Harry Potter, pirate) par classe afin de créer une dynamique sur ce temps.

IV. Évaluation

a. Méthode d'évaluation du projet pédagogique

Des outils d'évaluation sont mis en place afin d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'utilité, et la cohérence du projet pédagogique et de définir les axes d'amélioration à apporter selon les critères cités ci-dessous :

Les objectifs pédagogiques :

- Compréhension et respect des règles de vie par les enfants, soin du matériel, hygiène,
- Autonomie de l'enfant : repères des espaces, prise en charge de ses affaires, prise de parole, choix des activités.
- Prise en compte des centres d'intérêts et des initiatives des enfants,
- Évolution des comportements, amélioration du langage, solidarité et initiatives,
- Bien-être de l'enfant dans la structure

Les activités :

Conformes aux objectifs éducatifs et pédagogiques et selon le thème décidé en réunion d'équipe.

- Les moyens, la préparation, le déroulement, la qualité éducative, conformes à la législation et aux règles de sécurité.
- Satisfaction des enfants.
- Quand et comment les activités sont-elles choisies.
- Les temps de vie quotidienne sont-ils intégrés dans les activités.

Le fonctionnement de la structure :

Programmation de réunions d'équipes : 1 réunion par semaine

Ordre du jour et compte rendu de réunion ; rédaction de bilans : équipe, activités, commande de matériel, évaluation des animateurs (trices), améliorations, initiatives, problématiques rencontrées et solutions adaptées.

Évaluation des animateurs (trices) :

Les animateurs en fin d'année sont invités par la direction pour un bilan annuel qui questionnera l'animateur sur les actions menées sur l'année. La concordance avec les activités proposées, le thème et la diversité des activités.

Évaluation de la satisfaction des enfants :

L'évaluation s'effectuera quotidiennement auprès des enfants. Les enfants pourront s'exprimer sur la journée passée de façon collective, ils pourront ensuite voter de façon individuelle en utilisant l'ambianceur mis à cet effet.

Un indicateur de satisfaction de leur journée de la couleur verte, si la journée a été parfaite ; jaune si c'était « juste » bien et rouge si la journée ne s'est pas bien passée.

Ce vote permet d'améliorer nos projets et d'affiner nos pratiques, notre organisation, nos activités pour répondre à la satisfaction du plus grand nombre en cohérence avec nos valeurs éducatives

Évaluation de la satisfaction des familles :

Nous prendrons en compte l'avis des parents pendant les temps informels ou pendant des temps forts (Sorties des classes, arrivée / départ des enfants au périscolaire)

Les critères sont les suivants :

- Le service d'accueil de loisirs correspond -il à l'attente des familles ?
- Les familles des enfants sont-elles bien accueillies et bien informées ?

A destination de l'équipe :

Ce projet est une aide et une référence permanente pour les animateurs et animatrices

Ce projet est à conserver, à consulter pendant l'année scolaire, sur place ou chez soi, tout animateur (trice) embauché(e) s'engage à le respecter. C'est un outil d'aide à la compréhension du fonctionnement de l'Accueil Périscolaire et sert de base à la rédaction des projets d'activités et d'outil à leurs programmations.

Pour toutes questions ou précisions, s'adresser au directeur de l'Accueil périscolaire

Contacts :

Accueil Périscolaire « Les crayons » :

| 01.30.99. 80.83 - Mail : periscolaire@mareilsurmauldre.fr

Reyzlène JAN Directrice de l'accueil de Loisirs et responsable périscolaire

| 06 40 44 17 67